



PV/SB/16.09.19

**DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LA SELECTION
D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL**

En voie directe : formation initiale ou demandeur d'emploi

En situation d'emploi (1)

✓ **ETAT CIVIL**

NOM : (en lettres capitales)

NOM de NAISSANCE : **Prénom :**

Date et lieu de naissance : **à :** **Age :** **ans**

Département (en lettres et en chiffres) : **Nationalité :**

Adresse 1 : N° : **Rue – Avenue – Bd – Impasse :**

Rayer la mention inutile

Code postal : **Ville :**

Téléphone.....Portable : **Mail :**

Adresse 2 :

(1) Situation d'emploi : sont concernés :

Les candidats en C.D.I. depuis 2 ans, à 1/2 tps ou tps plein

Les candidats en CDI depuis moins de 2 ans et âgés de 26 ans et plus, à 1/2 tps ou tps plein.

Ils doivent fournir, les attestations demandées : autorisation de l'employeur à suivre la formation, attestation justifiant du dépôt de demande de congé individuel de formation ou congé de formation professionnelle pour le **20 MAI 2020**, dernier délai.

Les candidats en **contrat à durée déterminée** sont positionnés en **voie directe** (sauf à vérifier par le candidat la possibilité de **financement par un organisme O.P.C.O. ou un C.P.F.**, dans ce cas, positionnement en situation d'emploi).



✓ **SITUATION ACTUELLE :**

Etudiant

Salarié en CDD

Salarié en CDI

Demandeur d'emploi Autre (à préciser) :

ETUDES/ FORMATIONS SUIVIES

FORMATION/DIPLOME	ANNEE	ETABLISSEMENT	(préciser l'année d'obtention)
BREVET COLLEGE/C.A.P./B.E.P :
BACCALAUREAT :
ETUDES SUPERIEURES :
AUTRES FORMATIONS DIPLOMANTES (D.E.M.E., D.E.A.M.P... - (à préciser) :

• Pour les candidats en classe de terminale, préciser clairement la série suivie :

✓ **AUTRES FORMATIONS SUIVIES** (ex : BAFA, A.F.P.S., etc...indiquer la date d'obtention) :

FORMATION/ATTESTATION/DIPLOME	ANNEE	ETABLISSEMENT	(préciser l'année d'obtention)
.....

✓ **CARRIERE PROFESSIONNELLE**

Veillez indiquer les différents emplois occupés jusqu'à ce jour depuis que vous travaillez, avec les durées pour chacun d'eux.

1° - Emplois "**hors secteur social et médico-social**"

DATES	DUREE (en mois)	EMPLOYEURS (nom et adresse)	EMPLOI
.....
.....
.....
.....

2° - Emplois "**dans secteur social et médico-social**"

DATES	DUREE (en mois)	EMPLOYEURS (nom et adresse)	EMPLOI
.....
.....
.....
.....
.....

3° - Autres activités associatives :

.....
.....
.....

4° - Si vous êtes salarié(e) actuellement, veuillez préciser clairement ci-dessous **l'emploi que vous occupez actuellement** (nom de l'établissement- date d'entrée et type de contrat) :

.....
.....

Je certifie avoir pris connaissance du règlement d'admission (conditions et dates d'inscription, modalités, dates et coûts des épreuves, etc disponibles sur le site www.polaris-formation.fr)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés dans le dossier et m'engage à informer par écrit des éventuelles modifications à apporter.

Date et signature :

« Les personnes qui ne souhaitent pas que leur nom figure sur les listes -publiées sur le site- des candidats admissibles à l'oral et des candidats admis en formation devront impérativement joindre un courrier à ce dossier. Il ne leur sera pas possible de modifier cette option par la suite et aucun renseignement (par téléphone ou mail) ne pourra être fourni avant l'envoi des résultats par voie postale. »

FICHE A RETOURNER AVEC LE DOSSIER DE CANDIDATURE

IMPORTANT : les dossiers incomplets ou parvenus à Polaris formation Isle après la date limite de réception seront refusés et retournés aux candidats.

La date limite de réception des dossiers à Polaris formation Isle est fixée au **vendredi 17 avril 2020**, cachet de la poste faisant foi

✓ **Merci de bien vouloir insérer les pièces exigées dans l'ordre suivant :**

- 1°) les quatre pages du présent dossier de candidature signé en page 3
- 2°) 1 photo d'identité récente à coller au recto du présent dossier
- 3°) (**si épreuve écrite d'admissibilité**) : 1 chèque 80 € (40 € frais traitement dossier et 40 € épreuve écrite) à l'ordre de "POLARIS Formation" - (pour info : en cas d'admissibilité à l'épreuve orale, il sera demandé la somme de 100 € courant fin mai-début juin 2020) **OU**
- (**si dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité**) : cf. règlement d'admission pour liste des diplômes concernés
1 chèque de **40 €** (frais traitement dossier) à l'ordre de "POLARIS Formation" et
1 chèque de **100 €** (épreuve orale) à l'ordre de « POLARIS Formation » (ce chèque sera encaissé courant fin mai-début juin)
Pour les candidats déjà en formation à Polaris Formation lors de l'inscription, les frais de dossier sont offerts.
- 4°) 3 enveloppes demi-format, (23 x 16 - autocollantes) timbrées en lettre prioritaire à 20 g avec l'adresse du candidat
- 5°) 1 grande enveloppe (23 x 32 – autocollante) timbrée en lettre prioritaire à 250 g avec l'adresse du candidat
- 6°) Lettre manuscrite, en une page recto-verso, des raisons motivant la candidature et des expériences éventuelles de travail
- 7°) Curriculum vitae d'une à deux pages maximum
- 8°) Certificats de travail éventuels (expériences les plus significatives) dans le secteur social et médico-social
- 9°) Copies des diplômes - Pour les candidats en classe de terminale : certificat de scolarité
- 10°) Photocopie lisible sur feuille 21 x 29,7 : recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou du passeport en cours de validité. (Le permis de conduire n'est pas considéré comme une pièce d'identité).
- 11°) L'imprimé « formation AES 2020-2021 – vœux de spécialité(s) **pour les candidats inscrits en voie directe**
- 12°) L'imprimé « Choix du lieu de formation » pour les candidats inscrits en voie directe et habitant un autre département que le 87 et le 19.
- 13°) Une déclaration sur l'honneur attestant n'avoir pas fait l'objet d'interdiction administrative ni de condamnation pénale en raison d'une infraction incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du DEAES (article L227-10 du CASF et L133-6 du CASF)
- 14°) Pour les candidats en situation d'emploi : salariés, salariés dans le champ de l'éducation spécialisée, en contrat de professionnalisation - L'imprimé "Autorisation de l'employeur à suivre la formation" (document à télécharger sur notre site) pourra être retourné à POLARIS Formation après le dépôt du dossier, et **au plus tard le 20 MAI 2020**. La remise de ce document est obligatoire.
- 15°) Pour les candidats en Congé de Formation Professionnelle (C.F.P.) : une attestation justifiant du dépôt de la demande De C.P.F. ou C.F.P. Ce document pourra également être retourné à POLARIS Formation après le dépôt du dossier et **au plus tard le 20 MAI 2020**. La remise de ce document est obligatoire.
- 16°) Pour les candidats relevant d'autres financements : compte personnel de formation (C.P.F. etc...), fournir une attestation du dépôt du dossier auprès de l'organisme financeur **au plus tard le 20 MAI 2020**. La remise de ce document est obligatoire.

FORMATION A.E.S. VOIE DIRECTE 2020/2021

VŒUX DE SPECIALITE(S)

**sous réserve d'un effectif suffisant
pour l'ouverture de(s) la spécialité(s)**

Je soussigné(e), NOM : Prénom :

Date de naissance :

souhaite, en cas d'admission, suivre la formation d'Accompagnant éducatif et social en VOIE DIRECTE :

1°) sur la spécialité **Accompagnement de la vie à domicile**

2°) sur la spécialité **Accompagnement de la vie en structure collective**

3°) sur la spécialité **Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**

► **Numéroté par ordre de préférence** (possibilité de faire 1 à 3 choix : vous pouvez ne retenir qu'une seule option ou choisir jusqu'à quatre options numérotées par ordre de préférence de 1 à 3 - ex : 1 → 1^{er} choix, 2 → 2^{ème} choix, etc...)

Fait à, le

Signature :

(Préciser la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Rappel : A retourner avec le dossier de candidature après l'avoir complété, daté et signé.

En cas d'admission, l'affectation des candidats s'appuiera sur les bases suivantes :

- le numéro du (des) vœux exprimé(s) par le candidat,
- le classement du candidat (note obtenue à l'épreuve orale),
- la date de réception de ce questionnaire.

**CHOIX DU LIEU DE FORMATION : A COMPLETER POUR LES
CANDIDATS INSCRITS EN VOIE DIRECTE ET HABITANT UN
AUTRE DEPARTEMENT QUE LE 87 ET LE 19.**

Conformément à l'article II et VII du règlement d'admission «Les candidats originaires d'un département autre que la Haute-Vienne et la Corrèze renseignent dans le dossier de candidature leur préférence d'inscription sur un des deux lieux de formation. Ce choix détermine l'affectation de leur admission à Isle ou à Brive. »

Je soussigné(e), NOM : Prénom :

Date de naissance :

souhaite, en cas d'admission, suivre la formation d'Accompagnant éducatif et social en VOIE DIRECTE :

Sur le site situé à Isle

Sur le site situé à Brive la Gaillarde

Fait à, le

Signature :

(Préciser la mention manuscrite « lu et approuvé »)